

OFFRE D'EMPLOI

Service des loisirs et de la culture

Moniteur(-trice) aquatique

Postes à pourvoir pour la session d'automne 2026

Description sommaire

Sous la responsabilité de la cheffe de section – Programmes aquatiques et nautiques, la personne titulaire du poste planifie, prépare et enseigne des cours en vue de permettre à la clientèle de développer les habiletés nécessaires à la pratique de la natation, et ce, dans un environnement sécuritaire. Pour ce faire, elle prépare les séances d'entraînement, évalue la progression des participants et participantes et assure la gestion du matériel avant et après les cours. De plus, elle veille à la sécurité de tous les participants et participantes à l'intérieur de la piscine.

Exigences

1. Formation

- Certificat de moniteur de natation émis par la Société de sauvetage valide ;
- Certificat de sauveteur national émis par la Société de sauvetage valide (atout) ;
- Avoir suivi la formation Premiers soins - Général (16 h) ou s'engager à effectuer la formation dans les délais prescrits par la gestionnaire.

2. Expérience

- Peu ou pas d'expérience requise.

3. Connaissances

- Connaissance des techniques pédagogiques fondamentales dans l'enseignement de la natation ;
- Connaissance dans l'application des premiers soins.

4. Disponibilités

- Être disponible les fins de semaine afin de répondre aux besoins du service.

5. Compétences et aptitudes personnelles

- Résolution de problèmes ;
- Communications interpersonnelles ;
- Savoir transmettre l'information ;
- Autonomie ;
- Orientation vers la clientèle.

Sommaire des tâches

1. Tâches opérationnelles

- 1.1. Planifier, préparer et enseigner les cours selon leur niveau approprié et s'assurer du développement des habiletés nécessaires à la pratique de la natation de la clientèle conformément aux lignes directrices établies dans les programmes de la Société de sauvetage, et ce, dans un environnement sécuritaire ;
- 1.2. Prendre les présences des personnes inscrites à ses cours ;
- 1.3. Évaluer le niveau de développement des participants et participantes et remplir des rapports d'évaluation nécessaires à l'obtention de la reconnaissance de réussite du cours ;
- 1.4. Préparer le matériel utilisé aux fins de son cours et maintenir le bord de la piscine et les aires d'entreposage bien rangés ;

- 1.5. Participer à des réunions, à de la formation en cours d'emploi, à des cours pratiques et à des activités spéciales ;
- 1.6. Veiller à la sécurité de tous les participants et participantes à l'intérieur de la piscine, maintenir le bon ordre et prévenir les risques et les dangers pouvant survenir autour et sur le plan d'eau ;
- 1.7. Signaler au superviseur ou à la superviseuse les dangers connus ou potentiels ainsi que les conditions non sécuritaires pour les utilisateurs et utilisatrices ;
- 1.8. Voir au respect des politiques et des règlements de la piscine en vigueur.

2. Autres

- 2.1. S'assurer du respect des exigences en matière de santé et sécurité du travail ;
- 2.2. Agir à titre de personne intervenante lors de mesures d'urgence lorsque requis ;
- 2.3. Accomplir toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité.

Horaire de travail et salaire

Horaire de travail : Selon les besoins du service.

Salaire : Le taux horaire est de 20,36 \$.

Date d'entrée en fonction

Août 2026

Date entrevue de groupe

11 août 2026

Période d'affichage

27 juillet au 9 août 2026

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à postuler en ligne par l'entremise de notre [site Carrière](#) **avant 16 h 30 le 9 août 2026.**

Équité en emploi

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Autres renseignements

Il est entendu que la description d'une fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Nous remercions tous les candidats et candidates. Cependant, seules les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactées. À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des échantillons de travail, des vérifications préemploi ou d'utiliser tous autres outils.